



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BERNES-

95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023

Publié le

ID: 095-219500584-20230127-2023_01_02-AR

S²LO

N° 2023-01

Tél. : 01 34 70 03 11

Fax : 01 30 34 27 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance
est à adresser à Mr le Maire

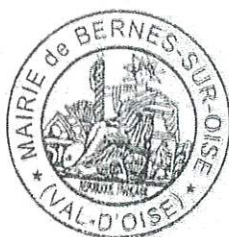
DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe le contrat de solutions informatiques pour la protection de l'outil de messagerie et la solution antivirus, avec l'Association ADICO-5 rue Jean Monnet -60 006 BEAUVAIS CEDEX, à compter du 4 janvier 2023, pour une durée de 3 ans, selon un montant de 2 190.20 € H.T.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 27/1/2023

Le Maire,



Olivier ANTY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécourse citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Diffusé le 30/3/2023